

PERPIGNAN 2009

LE CONGRES DE LA SOUMISSION ?

Réuni tous les deux ans, le congrès du Snes a pour charge de déterminer les orientations du syndicat pour les années suivantes... Depuis le dernier congrès, les réformes et les attaques se sont succédé à un rythme fou, avec une gravité toujours crescendo. Après avoir été asphyxié par la stratégie gouvernementale, le Snes est aujourd'hui acculé : comment combattre cette politique qui veut liquider les acquis sociaux, les services publics et en particulier l'éducation ? Face à une droite si dure, le bras de fer est-il envisageable ?



Les lycéennes toujours mobilisées.

PHOTO: M. MIENEAU

Vers un syndicalisme d'accompagnement ?

Ces derniers mois, le Snes a clairement fait le choix d'accompagner les plus mauvaises réformes, espérant les rendre un peu « moins pires » et que la profession lui en saura gré. Pas sûr ! Le résultat des élections professionnelles démontre un recul du SNES... Sur le terrain, au quotidien, les conditions de travail des collègues se dégradent, les missions et le temps de travail sont malmenés et distendus, et face à cette réalité, le Snes se refuse à faire front, à proposer des mots d'ordre de refus (de l'accompagnement éducatif, de l'expérimentation des livrets de compétences, parex.) et laisse les collègues seuls et démunis. Face aux milliers de suppressions de postes qui ont touché de plein fouet le second degré, il a préféré « discuter » avec un ministre qui accumule provocations, mépris et insultes. Et les collègues devraient cautionner une telle attitude ?

Une autre orientation pour le Snes !

Le congrès se tiendra sous ces augures : les pré-rapports sont empreints de cette orientation réformiste du syndicat, orientation « décomplexée »... Dans le thème sur le syndicalisme, il est question de prévoir des mandats pour que le Snes parvienne désormais à conjuguer « action, propositions, et négociations » ! Aucun mot d'ordre, quasiment pas de revendications : on s'en tient au constat de l'existant, à la dénonciation voire aux vœux pieux... Le système éducatif est en passe d'être totalement bouleversé, le Snes en a pris acte, mais n'a pas l'intention de lutter pour inverser la tendance : la marche lui semble trop haute.

C'est cette orientation qu'il nous faut combattre : l'Ecole Emancipée ne sera pas seule à mener cette bataille, de nombreux S3, des militants UA s'opposent aussi à cette attitude du Snes, ce qui s'est manifesté notamment sur la question de la réforme du lycée. L'enjeu de ce congrès sera de redonner à l'organisation syndicale la combativité, dont nous avons plus que jamais besoin, pour faire échec à la destruction du service public d'éducation. ■

La loi Fillon qui s'applique désormais dans toutes ses dimensions permet des dérèglementations sauvages à tous les étages ; ainsi, Darcos « libéralise » la carte scolaire, met en place le socle commun et son évaluation par compétences, achève la destruction des ZEP amorcée par de Robien et, au prétexte de l'égalité des chances, installe l'individualisation des parcours scolaires, des carrières, il encourage le mérite de quelques-uns en négligeant l'intérêt de tous, a fortiori des plus faibles. Toutes les mesures prises par Darcos reposent sur le triptyque « individualisation, évaluation, performances ». Cela vaut pour les élèves, mais aussi pour les personnels, donc pour tout le système éducatif, de la maternelle à l'université.

Face à une telle offensive, l'attitude syndicale évolue au fil du temps : au départ, le Snes justifie son inertie en mythifiant la légitimité du pouvoir en place (Sarkozy élu avec 53 %), puis il explique sa paralysie en diabolisant l'ennemi qu'il juge surpuissant et donc invulnérable. Il oscille alors entre tentative de repli corporatiste qui permet quelques micro-victoires, et acceptation d'actions massives et unitaires. Mais à aucun moment il n'envisage l'affrontement réel avec ce gouvernement, ne menant que des actions ponctuelles et sans lendemains... pour faire le « grand écart » : répondre un temps soit peu à la frange la plus mobilisée de la profession tout en évitant d'enclencher une mobilisation plus durable.

Un Snes « déboussolé »

Le Snes, écrasé par l'ampleur de la tâche, se refuse à mener la bataille ; il réagit au jour le jour. Face à l'absence d'alternative politique pour lui crédible, il choisit de « composer » avec le pouvoir en place, histoire de gagner quelques miettes et de se glorifier d'avoir permis d'éviter le pire. En juin 2008, il signe les « points de convergence » sur le lycée ; il lui faudra plusieurs mois pour accepter de quitter les discussions. Au final, il sort la tête haute, satisfait que le projet initial, catastrophique, ait évolué, puis ait été ajourné (niant la part déterminante du mouvement lycéen dans la décision du report !). Il opère la même stratégie sur le dossier « masterisation », et sous prétexte d'une prétendue revalorisation pour quelques-uns, il sacrifie la formation pour tous, le statut...



ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE QUATRE PAGES

Veronique Ponvert, Ingrid Darroman, Yves Cassuto, Edvige Friso, Elisabeth Hervouet, Stéphane Moulain, Céline Boudié et Natacha Piaget.

**Thème 1 : Pour l'école,
un plan ambitieux ?**

LE SNES ET LA RÉFORME DU LYCÉE

Le 15 décembre 2008, le ministre Darcos annonçait le report de sa réforme, au moment où des milliers de lycéens étaient mobilisés, mais le mouvement dans les lycées a continué pour exiger l'abandon de cette réforme. Durant cette période, le Snes, très frileux, s'est contenté de déposer – très discrètement – un préavis de grève censé permettre aux enseignants de manifester avec leurs élèves.

Le ministre déclare vouloir reprendre le débat, sur la base « des acquis des discussions antérieures ». Comme aurait dit Coluche, « quand on voit la tronche des acquis... »⁽¹⁾, d'autant que 13 500 suppressions de postes dans l'Education nationale sont toujours programmées. La moindre des choses pour le Snes serait d'en exiger l'annulation avant toute reprise du « dialogue ».

Le congrès s'amuse ?

La question du lycée sera un des points clés du congrès. Il nous faudra montrer la cohérence de la politique générale du gouvernement, qui invalide pour le mouvement syndical et social toute tentative de « gagner seul ». L'attachement, voire la crispation du Snes sur le second degré l'amène trop souvent à considérer comme une victoire une simple concession tactique du gouvernement, ou pire une manœuvre destinée à diviser les personnels (augmentation du quota de hors classe par exemple).

Sur le fond, l'enjeu principal est la question de la démocratisation. Lors des derniers congrès, cette question était apparue dans le cadre du débat sur le collège et sa diversification, le Snes se prononçant pour un « collège pour tous » et non plus un « collège unique »,



ce qui n'est pas qu'une simple question de mots. La séparation des voies professionnelles, technologiques et générales au lycée est un des canons du Snes. Et si le tri social qui s'opère est reconnu, aucune mesure concrète n'est proposée, le seul recours aux « passerelles », sans autre précision, étant censé fournir la solution. A l'intérieur du lycée général et technologique, la sélection sociale est aussi présente (quoique dans une moindre mesure). La dernière mouture de la réforme Darcos accentuait le phénomène (parcours d'initiés sous prétexte de liberté de choix des élèves). La référence aux aspirations des lycéens, à leurs goûts personnels n'est parfois que le cache-sexe de l'acceptation des inégalités, dont on sait qu'elles sont avant tout sociales.

Pour ce qui est des structures et des horaires au lycée – qui ne manqueront pas d'apparaître dans les débats – il ne faudrait pas se laisser enfermer dans un débat technique qui tournerait à la guerre entre disciplines. Il faudra éviter aussi de se mettre dans les pas du ministre, pour n'offrir qu'un simple toilettage de sa réforme. Les questions de semestrialisation et modularisation de certains enseignements seront aussi à l'ordre du jour. Il faudra préciser les positions de l'EE sur la formation polyvalente et polytechnique. Entre le lycée où tous les élèves suivent exactement les mêmes enseignements et le lycée « à la carte », il y a sans doute une voie à trouver, qui répond à la fois à notre refus du tri social et à la prise en compte des aspirations des lycéens. ■



1) voir la revue n°14 de décembre 2008.

Thème 3 : Pour des vraies alternatives «économiques et sociales

POUR DE VRAIES ALTERNATIVES À LA POLITIQUE LIBÉRALE !

Thème « sociétal » par excellence, le thème 3 du congrès se penche sur de nombreux débats comme les crises écologique, économique, l'emploi, la sécurité sociale, l'environnement, la santé, les retraites, la place des services publics... vaste champ ! Nous devons revenir sur la caractérisation de la crise du capitalisme, l'impact permanent et destructeur de la politique libérale sur tous les pans de la société, et approfondir certains débats comme ceux sur l'allocation d'autonomie pour la jeunesse (mandat de la FSU en 2007), la sécurisation des parcours professionnels, la place et le financement des services publics... Concernant l'allocation d'autonomie, il nous faudra défendre le principe de son universalité sans condition de ressources.

C'est dans ce thème que le projet de société du Snes se déclinera véritablement, une alternative syndicale à la politique du gouvernement, un projet pour le « vivre ensemble » dans la partie Droits et Libertés.

A ce congrès, le Snes va décider des mandats qu'il portera au prochain congrès de la FSU (en 2010), les enjeux sont donc d'importance, notamment en termes de recomposition syndicale ! Le Snes devra faire preuve de souplesse dans ses revendications pour permettre au débat d'évoluer avant le congrès fédéral, tout en se dotant de mandats clairs sur des questions auxquelles le syndicalisme est confronté en permanence. ■



Thème 2 : Pour une autre politique publique, avec des personnels revalorisés...

LA FORMATION DES MAÎTRES SABOTÉE...

La « mastérisation », présentée comme une augmentation de la qualification des enseignants et une « revalorisation » du métier (dans le cadre annoncé du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux) est de fait une attaque brutale contre la formation et le recrutement des enseignants. Cette réforme transforme de façon profonde le fonctionnement du service public d'enseignement.

La formation professionnelle avec des allers-retours théorie - pratique disparaît au profit d'un modèle de formation par compagnonnage. Le professeur stagiaire apprendra donc son métier « sur le tas », par imitation, sans aucune pratique réflexive, ni aucun accès à des choix pédagogiques différenciés. On renonce ainsi à une formation par regards croisés, ceux des formateurs, des tuteurs, des conseillers pédagogiques en pratique accompagnée, des échanges entre stagiaires pendant l'année de stage. On livre aussi la « formation professionnelle » et l'évaluation sans aucun « garde fou » à l'inspection. Les IUFM n'étaient pas exempts de critiques et leur bilan est très contrasté, mais ce qui s'annonce est infiniment plus dangereux et destructeur pour l'identité du métier enseignant.

Des modes de recrutement « professionnalisés » :

Les nouveaux concours sont simplifiés afin, nous explique-t-on, « d'harmoniser les conditions de recrutement des différentes catégories de professeurs ». Ces concours fourniront un corps de

personnels plus flexibles, et plus mobiles, comme le prévoit la « loi sur la mobilité »... Et ils ne répondent pas à l'objectif d'élévation du niveau de qualification annoncé par le ministère puisque l'admissibilité se fera au niveau de la licence.

Des conséquences désastreuses sur le recrutement :

L'allongement de la durée des études sans financement (allocation d'autonomie ou pré-recrutement) entraînera une sélection sociale plus importante qui pèsera sur la composition sociale du corps enseignant.

Remise en cause du statut et précarisation des enseignants :

Cette réforme anticipe la destruction programmée du statut de la fonction publique. Certes, il n'y a pas de lien mécanique entre « mastérisation » et recrutement de précaires : les précaires existent déjà. Mais si on fait le lien entre la baisse du nombre de postes aux concours, les suppressions de postes et la disparition de la formation professionnelle après le concours, désormais quelle différence y aura-t-il entre un étudiant qui a le master et un

étudiant qui a réussi le concours ? Vous avez dit (dé)valorisation ?

Ces questions sont déjà soulevées par des militants, et pas seulement de l'EE. L'orientation suivie aujourd'hui par le Snes a du mal à convaincre. La « masterisation » promue par le ministère est trop loin des mandats du SNES. ■



Le 17 janvier, les IUFM mobilisés...

LA REVALO QU'IL NOUS FAUT

Si il est une question qui devrait faire l'accord du congrès, c'est celle de la revalorisation. Tout le monde en convient, le pouvoir d'achat des personnels a diminué et la crise ne risque pas d'améliorer les choses. La direction du Snes affirme mettre constamment cette question à l'ordre du jour des discussions avec le ministère. Mais qu'en est-il ?

Ce dont se satisfait visiblement le SNES donne une indication et la Une de l'US l'exprime : l'augmentation des contingents de hors-classe est une grande victoire du mouvement social... Et la direction d'affirmer que l'octroi de primes dans le 1^{er} degré pour la correction des évaluations est aussi une victoire du SNUipp ! Le paiement de l'accompagnement éducatif en HS devient un acquis et la direction du Snes se félicite de l'augmentation du régime indemnitaire. En fait, elle rentre dans la logique du gouvernement sur l'échange suppression de postes contre revalorisation ; les revendications traditionnelles disparaissent et le « travailler plus pour gagner plus » est, semble-t-il, accepté.

L'objectif du congrès n'est pas forcément de revisiter ou de répéter tous les mandats du syndicat, mais cette question n'est abordée que par le biais de l'élévation du niveau de recrutement au master, et donc la revendication de nouvelles échelles indiciaires en fonction des concours et des niveaux de recrutement.

La revalorisation ne peut passer par la mise en place d'un salaire au mérite. Plus que jamais, avec l'établissement des nouvelles règles d'accès à la hors-classe, nous ne pouvons nous satisfaire de l'augmentation du contingent : c'est le principe même qu'il faut dénoncer. La lutte contre les HS et la volonté de voir une véritable revalorisation salariale fondée sur l'augmentation du point d'indice sont toujours d'actualité ! Cela dit, nous serons conduits à ce congrès à ouvrir de nouvelles réflexions en particulier sur les heures supplémentaires effectives (faut-il les refuser totalement, les plafonner ?), sur certaines indemnités telle celle rétribuant les professeurs principaux... ■



UN CONGRÈS LOURD D'INTERROGATIONS !

Le congrès s'ouvre dans une période lourde d'interrogations cruciales. Le gouvernement se pose en partisan du « dialogue social » mais les tables rondes qu'il organise sont des mascarades et il ne tient pas compte des revendications du mouvement social. Le changement des règles de représentativité qui prend effet à partir de cette année 2009, s'il va à terme pousser à des recompositions syndicales, accroît pour l'instant la concurrence entre les confédérations. Pris de court par les velléités réformatrices libérales de Sarkozy, les syndicats ont été incapables ces dernières années de s'unir et de mettre en avant des revendications unifiantes susceptibles de permettre à l'ensemble des salariés de se mobiliser pour exprimer le rejet de la politique gouvernementale.

Les élections professionnelles ont confirmé la forte représentativité du Snes mais le tassement de ses résultats, le passage en dessous de la barre des 50 %, sont la marque symbolique d'une crise sous-jacente du modèle de syndicalisme que représente le Snes.

Le congrès du Snes, un an avant celui de la FSU, apparaît comme un moyen de peser sur les choix auxquels la fédération doit faire face et de

réinterroger les décisions qu'elle a prises au cours de ses précédents congrès. L'ouverture aux trois fonctions publiques accuse ses limites et la réforme des règles de représentativité remet à l'ordre du jour les alternatives déjà débattues : s'imposer comme une nouvelle confédération ou nouer de nouvelles alliances. Les anciens débats autour de la confédéralisation de la FSU, de ses liens avec la CGT ou des CLUI (comités de liaison unitaires intersyndicaux) lancés sans grand succès en 2001 redeviennent d'actualité.

Dans ce cadre, affirmer, comme le fait UA, que « la conception de la fédération comme fédération de SN reste pertinente » est une erreur qui montre l'incompréhension des enjeux actuels. Un syndicat comme le Snes, dont l'identité est basée sur des catégories statutaires, est de moins en moins le bon outil pour faire face aux situations de plus en plus éclatées des salariés de notre secteur et

ne permet qu'une lecture partielle des enjeux dans l'éducation et dans les services publics. C'est pourquoi il est vital que la FSU renforce ses cadres fédéraux et ce, y compris à l'échelle locale pour favoriser le développement de la vie syndicale dans les établissements scolaires.

Le Snes pose avec raison la nécessité de renforcer ses liens avec les autres syndicats FSU du second degré dont l'existence séparée apparaît chaque jour comme plus obsolète. C'est la fusion de ces syndicats qui devrait être à l'ordre du jour. ■



PHOTO : M. MIGNEAU

PARITÉ : RELANCER LE DÉBAT !

Lors du dernier congrès, le débat avait fait rage autour de la proposition d'instaurer la parité dans les instances du syndicat pour réduire l'inégalité hommes-femmes dans la représentation syndicale. La « question femmes » avait – enfin – été traitée autrement qu'entre deux débats, même si on peut regretter que certains s'en soient emparés pour, souvent, à la tribune, faire de l'anti-féminisme primaire, opposant revendication d'égalité des droits à mesures discriminatoires, comme si aujourd'hui, la situation des femmes et des hommes dans le syndicat était la même... comme si le syndicat était hors de la société...

Cette proposition était également relayée dans les propositions d'amendements sur les statuts présentés par l'EE. Cette année, nous reprenons nos propositions de modifications statutaires : face à la sous-représentation des femmes dans les instances du syndicat, aux difficultés qu'ont les femmes pour militer, le syndicat doit mettre en place des règles, parfois contraignantes. Les effets de style dans les textes de congrès ne suffisent plus, les bilans doivent être tirés et le Snes, comme d'autres, doit inclure la parité dans ses statuts. ■

Sur le thème 2, la question de la cohabitation du statut et du contrat dans les textes préparatoires montre bien que la direction a déjà intégré les modifications induites par la RGPP : la précarité sera une question centrale de ce congrès, nous défendrons les droits des précaires et avancerons des revendications ambitieuses pour ces personnels (enseignants comme AED). Sur la liberté pédagogique, refuser que le mandat sur le conseil pédagogique soit remis en question, verrouiller autant que possible l'espace laissé à l'autonomie de l'établissement et refuser les contrats d'objectifs. Sur les CAP, montrer tous les dangers qui pèsent sur l'existence même du paritarisme. Sur le thème 4, dire haut et fort que les différentes tendances représentent une force pour le syndicat : les pré-rapports ne comportent même pas le mot « pluralisme »... ■

MAIS ENCORE...

D'autres sujets seront, à n'en pas douter, l'objet de débats, et si nous n'avons la place de tout dire ici, nous mènerons néanmoins les batailles qui s'imposent !

Sur le thème 1, il faut bien sûr ne pas oublier de questionner l'accès au lycée, la sélection et la préorientation revenant en force dès le collège avec les DIMA (Dispositif d'initiation au-x métiers en alternance, dès l'année des 15 ans), PIM (parcours d'initiation aux métiers, en 5^{ème}) et toujours la DP6 (découverte professionnelle 6 heures en 3^{ème}), et refuser avec force le principe de la diversification des parcours ; avec la suppression de la carte scolaire, réaffirmer nos positions sur les classes de niveaux, classes à thèmes, à projets, sur les options... Travailler la question de l'éducation prioritaire, complètement abandonnée par le Snes, établir des conclusions au terme de trois ans de fonctionnement des EP1.

Sur le thème 2, la question de la cohabitation du statut et du contrat dans les textes préparatoires montre bien que la direction a déjà intégré les modifications induites par la RGPP : la précarité sera une question centrale de ce congrès, nous défendrons les droits des précaires et avancerons des revendications ambitieuses pour ces personnels (enseignants comme AED).

Sur la liberté pédagogique, refuser que le mandat sur le conseil pédagogique soit remis en question, verrouiller autant que possible l'espace laissé à l'autonomie de l'établissement et refuser les contrats d'objectifs. Sur les CAP, montrer tous les dangers qui pèsent sur l'existence même du paritarisme.

Sur le thème 4, dire haut et fort que les différentes tendances représentent une force pour le syndicat : les pré-rapports ne comportent même pas le mot « pluralisme »... ■